

Haute-Vienne ➔ L'actu

ENTRETIEN ■ La philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury est à Limoges, ce jeudi, pour des journées scientifiques

« L'hôpital est devenu un lieu paradoxal »

La place que la santé et le soin devraient avoir dans notre société, la « crise existentielle et éthique » de l'hôpital, les pratiques et la formation du monde soignant alimentent la réflexion de Cynthia Fleury.

Propos recueillis par
Hélène Pommier

Invitée à Limoges dans le cadre de journées de réflexion sur la médecine narrative – une approche qui valorise l'écoute du patient pour mieux le prendre en charge (*notre édition du 25 juin*) –, la philosophe et psychanalyste Cynthia Fleury a notamment écrit *Le soin est un humanisme* (Gallimard, 2019) et *La clinique de la dignité* (Seuil, 2023). Entretien.

■ **Vous intervenez à Limoges sur « Médecine narrative et philosophie ». Quel est le lien entre les deux ?** « La médecine narrative s'inscrit dans une volonté de réconcilier la technique médicale avec l'expérience vécue du patient. Or, la philosophie nous enseigne que l'identité humaine se construit à travers le récit, dans une tension constante entre vulnérabilité et autonomie. La maladie, en tant qu'épreuve biographique, introduit une rupture dans le fil du récit de soi.

La médecine narrative, en remplaçant la parole du patient au centre de l'écoute clinique, devient un espace de refiguration, de mise en sens, et donc de reconstruction symbolique du sujet malade. Elle est, de ce fait, profondément philosophique. »

■ **Pourquoi faut-il une discipline qui remette la parole du patient au cœur de la pratique médicale ?** « Parce que le langage n'est pas un simple ornement de la relation de soin : il en est la matière première. Trop souvent, la médecine moderne a réduit le patient à ses données biologiques, oubliant que la souffrance ne se résume pas à des symptômes, mais engage une existence tout entière. La parole du patient, ce qu'il dit, mais aussi ce qu'il ne parvient pas à dire, est une forme de savoir sur la maladie – un savoir subjectif, mais essentiel. Redonner un droit de cité à cette parole, c'est non seulement améliorer la relation thérapeutique,



CYNTHIA FLEURY. « Quand les soignants ne peuvent plus exercer leur métier dans des conditions humaines, ils se déshumanisent eux-mêmes. » PHOTO FRANCESCA MANTOVANI/ÉDITIONS GALLIMARD

mais aussi renforcer l'éthique du soin. »

■ **Vous êtes titulaire de la chaire de philosophie à l'hôpital au GHU Paris psychiatrie et neurosciences, et de la chaire Humanités et Santé au Conservatoire national des arts et métiers. Quels sont leurs rôles ?** « Ces chaires sont nées d'un constat : l'hôpital et les systèmes de santé traversent une crise qui n'est pas seulement économique ou organisationnelle, mais aussi existentielle

et éthique. Il fallait une présence philosophique *in situ*, au sein même des institutions de soin, pour porter un regard réflexif sur les pratiques, les valeurs, les conflits. La chaire de philosophie à l'hôpital permet d'animer cette réflexion avec les professionnels. Celle du CNAM cherche à renforcer l'intégration des sciences humaines dans la formation des soignants, des gestionnaires, des décideurs. Aujourd'hui, même si les humanités médicales pro-

gressent dans les cursus, elles restent encore marginales, souvent perçues comme accessoires. Il faut désormais les considérer comme des compétences fondamentales. »

■ **À l'hôpital, l'indignité des conditions de travail et d'accueil, notamment aux urgences, est souvent dénoncée. Comment l'hôpital en est-il venu à devenir une fabrique d'indignités ?**

« L'hôpital est devenu un lieu paradoxal : censé accueillir la vulnérabilité, il la nie trop souvent, par manque de moyens, par logique managériale, ou par épuisement systémique. L'indignité naît d'abord d'une désaffiliation symbolique : quand les soignants ne peuvent plus exercer leur métier dans des conditions humaines, ils se déshumanisent eux-mêmes. L'institution hospitalière a été submergée par une rationalité comptable qui dissout le sens de l'action soignante. C'est ainsi que s'installe une fabrique d'indignités, pour les soignants comme pour les patients. »

■ **Vous proposez une clinique de la dignité : com-**

ment peut-elle se décliner dans le monde de la santé ?

« La clinique de la dignité est une démarche conceptuelle et pratique qui vise à penser le soin à partir de la reconnaissance de la vulnérabilité de l'autre. Elle s'appuie sur trois piliers : reconnaître la personne dans sa singularité, garantir un cadre éthique qui respecte ses droits fondamentaux, et redonner du pouvoir d'agir. Cela suppose une réorganisation des services autour de la qualité relationnelle, la création d'espaces de parole, et une formation continue des soignants à l'éthique narrative. C'est aussi une politique institutionnelle : revaloriser les métiers du soin, lutter contre la maltraitance ordinaire, et promouvoir des indicateurs de qualité fondés sur la dignité perçue. La médecine narrative en est aussi un levier majeur. En permettant au patient de redevenir sujet de son histoire, en favorisant une alliance thérapeutique fondée sur l'écoute, la médecine narrative contribue à restaurer la dignité mise à mal par la maladie ou par le système. » ■

PUBLIREDACTIONNEL



Le Syndicat Énergies Haute-Vienne

L'ORGANISME PRÉCURSEUR DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FÊTE SES 70 ANS

Au service des collectivités et de chaque habitant du département, le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) est devenu un acteur public majeur de la transition énergétique. Créé en 1955, il fête cette année ses 70 ans.

Le SEHV, c'est quoi ? Aujourd'hui, cette structure publique compte 209 collectivités membres, 67 délégués et 49 agents. Elle est l'interlocutrice privilégiée des élus territoriaux en matière d'énergie.

Un volet infrastructures et développement

Historiquement, le SEHV est un acteur de l'aménagement du territoire pour les réseaux de distribution d'électricité dont il est propriétaire au nom des communes. En tant qu'autorité organisatrice de la distribution, il dirige les travaux de raccordement des usagers, l'enfouissement des réseaux, le renforcement de ces réseaux lorsque leur dimensionnement ne suffit plus, et la sécurisation et modernisation

des réseaux vétustes ou inadaptés. Le SEHV intervient aussi sur l'éclairage public. Il gère aujourd'hui plus de 40.000 lampadaires pour 70% des collectivités de Haute-Vienne. Il a également élaboré un plan de déploiement des IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques) avec pour objectif le déploiement de 46 bornes, soit 92 points de charge, à l'horizon 2026. C'est un réseau intégré au réseau Mobive (2.000 points de charge).

Un engagement fort pour relever les défis énergétiques et climatiques

Avec le service public pour ADN, le SEHV est très actif dans la transition énergétique et l'accompagnement au changement climatique. Avec son pôle Énergie Climat, il accompagne les élus locaux dans la mise en œuvre de leur transition énergétique grâce à la mise à disposition d'outils mutualisés. Il coordonne les plans climat air énergie territoriaux et s'affirme comme « Expert énergie » auprès des mairies, des intercommunalités et du Département pour les rénovations énergétiques et le changement d'énergie... 2400

scolaires ont aussi été sensibilisés sur ces sujets par la Maison de l'Énergie ouverte en septembre 2024.

Un mot du président...

Depuis 10 ans, Georges Dargentolle, maire de Saint-Maurice-les-Brousses, préside le syndicat. Chaque année il réaffirme l'engagement du syndicat dans sa volonté de « relever les défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain aux côtés des élus et de la population. Malgré les baisses de dotation et les normes de plus en plus complexes, nous ne lâcherons rien et continuerons à exercer avec vigueur, rigueur et volonté ce pour quoi le SEHV existe. Ensemble, nous continuerons à bâtir un territoire dynamique, résilient et tourné vers l'avenir ».

Et vous, connaissez-vous les tendances locales en matière d'énergie ?

1/ Que signifie le sigle « SEHV » ?
2/ Quel taux de communes coupent leur éclairage public : 51,75 ou 88% ?
3/ Combien de chaufferies bois réalisées pour des bâtiments publics avec le SEHV et l'ADEME : 22, 42 ou 67 ?

Réponses : 1/ Syndicat Énergies Haute-Vienne
2/ 88% ; 3/ 67.

Syndicat, Énergies Haute-Vienne (SEHV)
Sites : sehv.fr maisondelenergie.sehv.fr mobive.fr

